



Gestion des cours d'eau

Les défis de l'utilisation de la
phytotechnologie dans les
travaux de cours d'eau des
MRC

**Stéphanie Morin, présidente
hydrogéomorphologue**

13 février 2024



Qui est l'AGRCQ ?

- Fondée en 2011
 - Regroupe des professionnels du domaine de la gestion des cours d'eau œuvrant au sein des municipalités régionales de comté (MRC) du Québec, des villes-MRC, des municipalités et autres organismes
 - Représentée par des membres actifs répartis partout au Québec
- Obligation légale de la Loi sur les compétences municipales (LCM)
 - Doit assurer le libre écoulement de l'eau
 - Pouvoir d'adopter des règlements pour régir toute matière relative à l'écoulement
 - Obligation de planifier la conservation et la restauration des milieux humides et hydriques (PRMHH)



Contexte d'intervention en cours d'eau

- Depuis les années 1950, la gestion des cours d'eau a été prise en charge par différents intervenants (ministère de la Colonisation et de l'Agriculture, municipalités, MRC, etc.);
- Un cours d'eau: un canal pour optimiser le rendement des terres agricoles
- Parmi ces interventions:
 - la linéarisation et détournement des cours d'eau en milieu agricole
 - La canalisation ou le détournement des cours d'eau en milieu urbain



redressement fait à la pelle à main. Le coût initial s'est
remboursé par l'économie réalisée dans l'entretien de

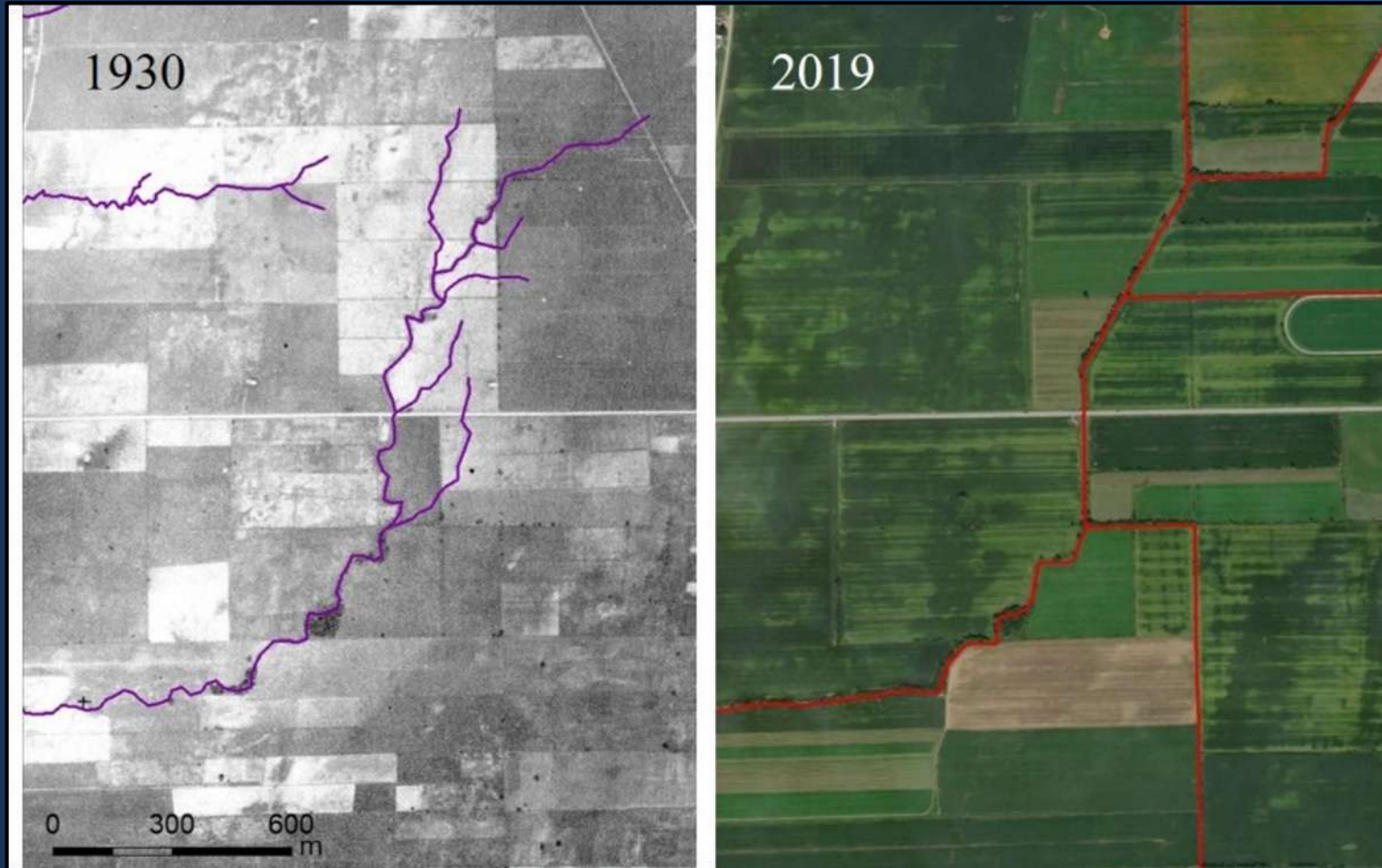
Contexte d'intervention en cours d'eau

1965

2014



Contexte d'intervention en cours d'eau



Ruisseau au Castor, Montérégie

P. Biron, N. Stämpfli, 2020

Contexte d'intervention des MRC



« Toute municipalité régionale de comté doit réaliser les travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens.

Tout employé désigné à cette fin par la municipalité régionale de comté peut, sans délai, retirer d'un cours d'eau les obstructions qui empêchent ou gênent l'écoulement normal des eaux, sans préjudice aux droits de la municipalité de recouvrer, de toute personne qui les a causées, les frais relatifs à leur enlèvement. » (art.105, LCM)



AGRCQ

 SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE TECHNOLOGIE
DE PHYTO
Colloque spécial 2024



**Quels sont les freins d'utilisation
des phytotechnologies dans les
travaux en cours d'eau des MRC?**

Les phytotechnologies en contexte d'interventions MRC

1. Les MRC se sentent peu outillées pour intégrer les phytotechnologies
2. Peu d'expertise externe qualifiée disponible, surtout en régions
3. Peu de projets documentés qui ont fait leur preuve (performance, coûts et avantages)
4. Responsabilité de l'ouvrage (entretien, sécurité civile, etc.)
5. Changement du paradigme en cours : agir sur les processus plutôt que sur les formes!

5 messages à la SQP

MRC peu outillées

1. Connaissances

- Peu connaissances à l'interne
- Peu de formations axées sur l'utilisation de ces techniques en contexte de travaux d'entretien de cours d'eau
- Peu de demandes pour des travaux de stabilisation
- Ne saurait pas quoi mettre dans l'appel d'offres
- Ne saurait pas comment et quand les intégrer dans leurs travaux (période de dormance vs période de travaux d'entretien)
- Beaucoup d'organisation de chantier

2. Financement

- \$\$\$ très coûteux : Financement disponible, mais complexe et peu accessible

Un nouveau guide Web de l'AGRCQ pour rassembler les connaissances !

The screenshot shows the AGRCQ website interface. The main title is 'Restauration des cours d'eau du Québec'. The left sidebar contains a navigation menu with the following items: Introduction, Hydrogéomorphologie du cours d'eau, Gestion régionale des cours d'eau, Planification et diagnostic, Conception, Suivi (monitoring) global du cours d'eau, Impacts et mesures de mitigations lors de la réalisation des travaux, and Design - durabilité de l'aménagement. The 'Conception' item is highlighted in blue. A secondary menu is open under 'Conception', listing 'Arbre décisionnel', 'Fiche technique', 'Actions à prioriser', and 'Plans types'. The main content area features a large image of a waterfall with the text 'Redonnons vie à nos ressources d'exception' overlaid. The AGRCQ logo is in the top left corner, and social media icons for Instagram, Twitter, and Facebook are in the bottom left corner.

À paraître en 2025!

Disponibilité d'une expertise qualifiée à l'externe

- Souvent pris en charge par le privé et les OBNL (RAPPEL)
 - Projet à petites échelles vs le besoin des travaux des MRC
- Enrochement souvent priorisé
 - Se base sur l'avis des ingénieurs
 - C'est plus simple pour les entrepreneurs de soumissionner pour de la roche !
- Difficile en milieu agricole
 - Acceptabilité sociale du risque vs coût \$



Responsabilités de l'ouvrage

- **Entretien des interventions**
 - Qui s'en charge?
 - Qui est responsable?



Cours d'eau Urbain, Lachute

Changement de paradigme

Travailler à restaurer les processus plutôt que les formes
(lorsque le contexte le permet)



Changement de paradigme

Travailler à restaurer les processus plutôt que les formes



Opportunités

- **Plans régionaux des milieux humides et hydriques**
 - Comment peut-on réfléchir à restaurer les processus en milieux hydriques par l'utilisation des phytotechnologies?
 - Le choix de techniques douces axées sur les processus (Low-tech process-based restoration of riverscape), l'avenir ??
- **Projets pilotes nécessaires /projets vitrines**
- **Projets documentés et monitoring de la performance au niveau des gains en services écologiques**



<https://www.nationalforests.org/blog/low-tech-process-based-restoration-and-the-colorado-river>



Gestion des cours d'eau

Merci!



ASSOCIATION DES
GESTIONNAIRES
RÉGIONAUX DES
COURS D'EAU
DU QUÉBEC

SOCIÉTÉ
QUÉBÉCOISE
DE **PHYTO** TECHNOLOGIE
Colloque spécial 2024